Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260205-2026_013-DE

Roi Morvan Communauté

Extrait du registre des délibérations
Séance du 5 février 2026

L'an 2026, le jeudi 5 février à 17H30, le conseil de communauté de Roi Morvan Communauté, légalement convoqué le 30 janvier, s'est réuni à Gourin sous la présidence de Madame Renée COURTEL, Présidente de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Délégués titulaires : *Mesdames et Messieurs : Christophe BOURLES, Christophe CARARIC, Marie-José CARLAC, Dominique CASTOT, Renée COURTEL, Paul COZIC, Christian FAIVRET, Françoise GUILLERM, Jean-Luc GUILLOUX, Catherine HENRY, William JACOBERT, Laurent JACQUES, Yann JONDOT, Bruno LAVAREC, Yvon LE BOURHIS, Erwan LE CORRE, Didier LE GOUIC, Dominique LE NINIVEN, Claudine LE SCOUARNEC, Carole LE YAOUANQ, Joël MAGUER, Michel MORVANT, Rémi NEDELEC, Yvonne RAYER, Corinne VOLA, Sébastien WACRENIER*

Délégués suppléants : *Mesdames et Messieurs : /*

Etaient absents / excusés : *Mesdames et Messieurs : Myriam CHENAIS, Delphine COSPEREC, Christine DROUAL, Martine GUERIN, Floriane GUILLANIC, David GUILLOUX, Martine LE BARTZ, Karine LE COURANT, Hervé LE FLOC'H, Christiane LE MOUEE, René LE MOULLEC, Véronique LE ROUX, Michel LINCY, Jean-Charles LOHE, Alain PERRON, Jérôme REGNIER, Raymond SIOU, Anne TROALEN*

Pouvoirs : Martine GUERIN à Dominique LE NINIVEN, Floriane GUILLANIC à Michel MORVANT, David GUILLOUX à Laurent JACQUES, Martine LE BARTZ à Carole LE YAOUANQ, Karine LE COURANT à Françoise GUILLERM, Hervé LE FLOC'H à Christophe BOURLES, Christiane LE MOUEE à Corinne VOLA, Michel LINCY à Yvonne RAYER

Nombre de membres au conseil :	***44***
Présents :	***26***
Votants :	***34***

Le quorum de 23 membres présents est atteint

A été nommé secrétaire de séance : Carole LE YAOUANQ

2026_013

Tourisme/Culture/Patrimoine – Participation financière au budget de la Destination touristique Cœur de Bretagne – Kalon Breizh pour l'année 2026

En tant que membre de la Destination touristique Cœur de Bretagne – Kalon Breizh, RMCom participe financièrement à la mise en œuvre des actions de la stratégie de la Destination touristique.
Pour 2026, la Destination prévoit dans son plan d'actions :

- De poursuivre les opérations de communication (salons, relations de presse, réseaux sociaux, site web etc...)
- De poursuivre le projet sur la valorisation des coups de cœur archéologiques (soutien à l'investissement des communes et EPCI)
- De poursuivre le travail autour de la valorisation des Loisirs Nature (valorisation de l'offre, mise en réseau des professionnels...)
- De mettre en œuvre des actions en faveur de la promotion du trail avec Christophe Malardé
- De poursuivre l'accompagnement des dossiers d'investissements liés à l'appel à projet hébergements, aires camping-cars, ou en lien avec le contrat de canal et l'amélioration de l'accueil dans les offices de tourisme

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260205-2026_013-DE

- De suivre l'étude concernant la fréquentation sur le site du lac de Guerlédan

Le Copil de la Destination touristique Cœur de Bretagne réuni le 03 octobre 2025 a validé le plan d'actions et budget prévisionnel 2026 dont le montant global s'éleve à 180 337 € (option 2 avec 2.8 EPT en ingénierie).

DEPENSES		RECETTES	
Plan d'actions	19 000 €	Région ingénierie	70 000 €
Ingénierie 2,8 ETP	161 337 €	Région – archéo EPCI	28 053 € 82 284 €
Total	**180 337 €**	**Total**	**180 337 €**

La part de financement pour les EPCI se chiffre à 82 284 € et se répartit selon le tableau ci-dessous.

Pour Roi Morvan Communauté, la participation s'élève à **9 965€**.

CC de Haute Cornouaille	6 016 €
Poher Communauté	4 951 €
Monts d'Arrée Co	5 312 €
CCKB	8 478 €
Roi Morvan Communauté	9 965 €
GPA	6 940 €
Loudéac Co	17 112 €
Pontivy Co	12 122 €
Centre Morbihan Co	6 244 €
Baud Communauté	5 143 €
TOTAL RECETTES	**82 284 €**

Les calculs du plan de financement ont été établis en prenant en compte la population de chaque territoire et le nombre de lits touristiques (marchands et non marchands) (*Sources INSEE – CRT*). Des ajustements pourront être effectués sur cette prévision, notamment avec la mise à jour des données Insee de la population.

Les détails du plan d'actions et du budget prévisionnel sont présentés en annexe dans le document de présentation du Copil du 03/10/2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- **de valider la participation financière de RMCom d'un montant de 9.965 € pour la réalisation du plan d'actions 2026 de la Destination Cœur de Bretagne-Kalon Breizh ;**
- **d'inscrire les crédits correspondant au budget primitif 2026.**

→ *Adopté à l'unanimité*

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260205-2026_013-DE

Renée COURTEL

Renée
COURTEL

Signature numérique de
Renée COURTEL
Date : 2026.02.11
08:43:47 +01'00'